

Délibération : N°2021-12-09 : 34

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 16 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation des modalités d'organisation de l'audition et du vote

Après échange avec les membres du conseil d'administration, le Président du conseil d'administration soumet les modalités d'organisation de l'audition et du vote au vote :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 22

Membres présents ou représentés : 22

Pour : 22 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

Les modalités d'organisation de l'audition et du vote à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 décembre 2021

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX

